

Direction Générale des Services
Service de l'Assemblée
Affaire suivie par : Véronique AGNIER
☎ : 01 64 79 25 38
✉ : veronique.agnier@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, le 26 novembre 2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12 novembre 2019 s'est réuni le lundi 25 novembre 2019 à 19h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

M. Nicolas ALIX (a donné pouvoir à M. Lionel Walker pour le point 8), M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATAIL (a donné pouvoir à Mme Dominique KUNDIG-BORDES à partir du point 9), M. François BLANCHON, M. Éric BONNOMET, M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Claude BOURQUARD, M. Noël BOURSIN, Mme Geneviève BURLE, Mme Josette CHABANE, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Henri DE MEYRIGNAC, Mme Ségolène DURAND (à partir du point 8), M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Francis GALLOY, M. Gilles GATTEAU, M. Christian GENET, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jean-Pierre GUERIN (a donné pouvoir à Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN à partir du point 9), M. Jérôme GUYARD, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO (à partir du point 5), Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Mme Carole NADAL, Mme Sylvia ORDIONI, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN (à partir du point 8), Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, Mme Jocelyne VERNON (à partir du point 5), M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER (à partir du point 5, donné pouvoir à M. Nicolas ALIX du point 1 à 4).

SUPPLEANTS

M. Christian METIER suppléant de M. Willy DELPORTE

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à M. Georges AURICOSTE, M. Alain BERNHEIM a donné pouvoir à M. Bernard FABRE, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, M. Dominique GERVAIS a donné pouvoir à M. Henri de MEYRIGNAC, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, M. Jean-Claude LECINSE a donné pouvoir à M. Philippe CHARPENTIER, Mme Françoise MEGRET a donné pouvoir à Mme Geneviève BURLE, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à Mme Patricia CHARRETIER, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir à M. François BLANCHON, M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à M. Dominique MARC, Mme Renée WOJEIK a donné pouvoir à M. Mme Josette CHABANE, M. Pierre YVROUD a donné pouvoir à M. Marc SAVINO.

ABSENTS EXCUSES

Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Farida ATIGUI, M. François KALFON, M. Anselme MALMASSARI, M. Jean-Pierre MITGERE, M. Mourad SALAH.

SECRETAIRE DE SEANCE

M. Bernard FABRE

Melun

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisano

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry





Le Président informe les membres du Conseil Communautaire de la démission de Monsieur Anselme Malmassari, élu communautaire de la commune de Vaux-le Pénil.

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Bernard Fabre en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 30 septembre 2019.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 14 novembre 2019.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. pris acte du rapport 2019 sur les situations en matière de développement durable et en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
6. à l'unanimité avec 65 Pour, décidé de lancer l'appel à projets intitulé « Et toi, tu fais quoi pour le climat ? », d'allouer un budget global de subventions de 10 000 € et approuve le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de cet appel à projets.
7. à l'unanimité, avec 65 Pour, approuvé l'engagement de l'Agglomération Melun Val de Seine dans la démarche Cit'ergie®, en partenariat avec l'ADEME pour une durée de 4 ans.
8. pris acte de la tenue du débat relatif au Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 suite à la présentation du rapport d'orientation.
9. à la majorité, avec 65 Pour, 1 Contre et 1 Abstention, émis un avis favorable sur la cession du lot 6 du lotissement des « Prés d'Andy » à Saint-Germain-Laxis, pour une contenance de 2 559 m² au prix de 50 € HT par m², à la société SCI Habib.
10. à la majorité, avec 62 Pour, 2 Contre et 3 Abstentions, approuvé l'avenant n° 2 au protocole d'accord du 6 avril 2018 relatif à l'aménagement du site de Paris/Villaroche.
11. à l'unanimité, avec 67 Pour, approuvé la démarche d'inscription de la forêt de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'Unesco et décide que l'ensemble du territoire de l'Agglomération prend sa place dans la zone de valorisation patrimoniale et paysagère.
12. pris acte du rapport annuel 2018 du SMITOM Centre Ouest Seine et Marnais – SMITOM-LOMBRIC.
13. à l'unanimité, avec 65 Pour et 2 Abstentions, décidé d'accorder à CDC HABITAT l'agrément pour 25 logements intermédiaires, situés 95 avenue de Fontainebleau/4 rue des Ecoles à Pringy.
14. à l'unanimité, avec 65 Pour et 2 Abstentions, décidé d'accorder à FONDS DE LOGEMENT INTERMEDIAIRE (FLI) l'agrément pour 45 logements intermédiaires, situés 38 rue Bancel à Melun.
15. à l'unanimité, avec 67 Pour, attribué les fonds de concours en investissement, soit 305 267,50 € au profit de la commune de Dammarie-lès-Lys, pour le compte des travaux de la salle Pierre de Coubertin et 142 626,27 € au profit de la commune de Vaux-le-Pénil, pour le compte des travaux de la salle Germain Geissler.

Questions diverses :

Madame Rouchon remercie pour la mise en place des nouvelles mesures concernant la ligne « M » et questionne sur l'appel d'offres lancé par la Région Ile de France concernant les transports en commun et impactant l'Agglomération au travers de Mélibus.

Monsieur Fabre répond que c'est Ile de France Mobilité qui sélectionnera le prestataire pour le réseau Mélibus.

La séance a été levée à 22h 35.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun